

Cecilia Garcia-Peñalosa

Les mesures en faveur des femmes peuvent se retourner contre elles

Le contexte

Il y a cent dix ans, le 28 février 1909, le Parti socialiste américain lance une « Journée nationale de la femme ».

Un an plus tard, l'Internationale des femmes socialistes, qui se tient à Copenhague, fixe au 8 mars la journée de référence pour les revendications des droits des femmes.

Officialisée par l'ONU comme « Journée internationale des femmes » en 1977, cette date est célébrée en France depuis 1982, sur proposition d'Yvette Roudy,

alors ministre des droits des femmes. Dans de nombreux pays, cette date est l'occasion de se mobiliser. Soit par des actions concrètes comme

les grèves et les rassemblements, soit en informant, en prenant en considération les enjeux de la lutte ou en réfléchissant à ses modalités.

Les quotas ou les contraintes visant à pallier le manque de possibilités pour les femmes dans certains métiers n'ont pas toujours les effets escomptés. Aussi faut-il se montrer prudent avant de les imposer, estime l'économiste

La partie, au final la plus facile, les femmes l'ont réalisée. Obtenir le droit de vote, être les égales des hommes devant la loi, choisir et décider de l'usage de leur corps... Le XX^e siècle a été celui de la bataille pour l'égalité devant la loi entre femmes et hommes dans les sociétés développées. Ce qui reste à venir est bien plus difficile. Il faut maintenant, pour qu'existe une réelle égalité des chances, mettre en place des mesures au niveau des institutions qui compensent le poids du vécu, l'impact de la discrimination implicite, et les contraintes de la maternité. Ou pas.

Depuis une vingtaine d'années, bien des mesures ont été déployées, en France comme dans beaucoup d'autres pays à haut revenu, afin de pallier le manque d'opportunités pour les femmes dans de nombreux métiers. Nous commençons à avoir suffisamment de recul pour pouvoir poser la question de leur efficacité. Parfois, la réponse est surprenante.

D'incontestables succès ont été obtenus. Un exemple connu est celui des grands orchestres américains qui, dans les années 1970, étaient presque exclusivement masculins, la proportion de femmes se si-

tuant autour de 12 %. L'un après l'autre, les orchestres ont commencé à mettre en place des auditions à l'aveugle dans lesquelles le juré était placé de l'autre côté d'un écran qui occultait l'identité du candidat ou de la candidate (aujourd'hui, parmi ces grands orchestres, seul celui de Cleveland n'utilise pas cette procédure). L'impact sur le recrutement de femmes a été immédiat et, en 2000, certains de ces orchestres avaient atteint 35 % de femmes musiciennes. Pas de loi ou de contrainte externe, mais un simple changement de procédure choisi par les orchestres eux-mêmes, dont les répercussions se sont

avérées majeures. Ce type d'expérience a inspiré un nombre important de mesures visant à augmenter les opportunités pour les femmes. Malheureusement, elles peuvent être parfois contre-productives. Considérons d'abord le cas des quotas, censés réduire la discrimination envers les femmes, dans les jurys de concours majoritairement masculins. Un premier effet négatif vient du fait que, dans les professions où les femmes sont peu nombreuses, la parité implique, de façon mécanique, que celles-ci y consacrent bien plus de temps que les hommes et, ce, au détriment

d'autres activités. Or, en général, faire partie d'un comité n'est pas valorisé du point de vue de l'évolution de la carrière, ce qui pénalise les femmes à un stade avancé de leur vie professionnelle.

Ces coûts pourraient être justifiés si la parité bénéficiait aux femmes plus jeunes. Est-ce vraiment le cas ? Une étude s'est focalisée sur les concours dans le système judiciaire en Espagne (notaires, juges, procureurs), en regardant la probabilité de réussite de 150 000 candidates et candidats entre 1987 et 2005. Chaque année, plusieurs jurys examinent les candidatures. Ces jurys sont hétérogènes dans



LES FEMMES MEMBRES D'UN JURY SEMBLENT ÊTRE PLUS EXIGEANTES AVEC LES CANDIDATES QU'AVEC LES CANDIDATS

leur composition, et la proportion de femmes qui y siègent varie, mais elle est souvent faible ou nulle. Les auteurs de l'étude s'attendaient à ce qu'une plus grande proportion de femmes dans les jurys ait pour effet une réduction de la discrimination envers les candidates et se traduise par une plus grande probabilité de réussite pour ces dernières. Les données montrent exactement l'effet contraire: un jury plus féminisé réduit le taux de réussite des candidates, car les femmes qui y siègent semblent être plus exigeantes avec les candidates qu'avec les candidats.

En politique, des stéréotypes renforcés

Beaucoup de professions qualifiées sont caractérisées par une période probatoire avant une titularisation ou une promotion. Cela concerne les associés des cabinets d'avocats, les internes en médecine, et, dans de nombreux pays, les jeunes professeurs des universités. Le faible taux de promotion et de titularisation des femmes dans ces métiers est souvent attribué au fait que ces périodes coïncident avec le moment de la maternité, et les femmes passent ainsi une partie de ces années précieuses à s'occuper de leurs bébés ou jeunes enfants.

Des politiques ont été adoptées dans certaines professions afin de niveler les

différences et de réduire les inégalités entre femmes et hommes. A titre d'exemple, en 2001, les universités américaines ont mis en place un système qui octroie une année supplémentaire par enfant, et, dans un souci d'égalité en matière de genre, ce délai est indifféremment accordé aux femmes et aux hommes.

Contre toute attente, l'adoption d'une telle politique a considérablement réduit le taux de titularisation des femmes, qui est descendu de 22%, tout en augmentant celui des hommes de 19%. Plus précisément, les hommes utilisent cette période supplémentaire pour travailler davantage et publier plus, creusant ainsi l'écart en termes de publication avec les femmes et, par conséquent, l'écart en termes de titularisation.

Les quotas en politique sont souvent justifiés par le fait que les rôles modelés changent les attitudes et ouvrent des possibilités pour les générations qui suivent. Là encore, l'effet boomerang peut être important, renforçant des stéréotypes. C'est le cas, par exemple, pour la gestion d'une mairie. La mauvaise gestion par un maire est attribuée à sa personnalité ou à son affiliation politique, celle d'une femme maire serait inhérente à sa condition de femme. En d'autres termes, les femmes ne seraient pas compétentes en politique. En France, Quentin Lippmann,

de l'Ecole d'économie de Paris, a examiné les élections municipales de 2014. En regardant des listes électorales comparables du point de vue de la parité, il montre que la probabilité qu'une femme succède à une femme au poste de maire est plus faible que pour une femme d'être élue à la suite d'un homme. Les stéréotypes semblent plus marqués quand une femme est au pouvoir.

Peut-on conclure que les politiques en faveur des femmes sont contre-productives? Pas nécessairement, eu égard aux exemples dont les effets positifs sont attestés. Mais la vigilance s'impose. Légiférer sur des quotas ou prolonger la période probatoire d'un statut sans en considérer soigneusement l'ensemble des conséquences peut s'avérer dangereux. Les meilleures intentions en vue de réduire de manière significative les inégalités entre femmes et hommes peuvent parfois se retourner contre celles que l'on voudrait aider. ■

Cecilia Garcia-Peñalosa est économiste, directrice de recherche au CNRS, également directrice d'études à l'EHESS (chaire : genre, croissance et développement) et membre d'Aix-Marseille sciences économiques (AMSE)

Il faut lutter contre l'analphabétisme sexuel

Un collectif de personnalités, parmi lesquelles **Pénélope Bagieu, Daphné Bürki, Mouloud Achour** ou **Jean-Marc Barr**, dénonce la représentation tronquée du clitoris dans la majorité des manuels scolaires de sciences naturelles et ses conséquences

Le clitoris est l'organe essentiel du plaisir sexuel des femmes. Pourtant, il demeure un organe oublié des manuels scolaires. Selon un rapport sur l'éducation sexuelle rendu public en juin 2016 par le Haut Conseil à l'égalité, un quart des filles de 15 ans ne savent pas qu'elles possèdent un clitoris, et 83% d'entre elles ignorent sa fonction érogène. Pourtant, elles sont 53% à savoir représenter le sexe masculin.

Cette méconnaissance n'est pas surprenante. En France, le corps de la femme n'est jamais, ou très rarement, représenté intégralement et correctement par les outils éducatifs à disposition des enseignants.

En 2019, seul un manuel de sciences de la vie et de la Terre (SVT) – celui des éditions Magnard – sur huit représente correctement le clitoris. Les sept autres éditeurs ont conservé leurs dessins erronés. Sur ces planches, on remarque que la vulve et la partie interne du clitoris ne sont jamais dessinées entièrement, alors que le clitoris mesure dix centimètres! Seule la partie externe est représentée. Nous devons lutter contre l'analphabétisme sexuel, c'est un enjeu d'égalité. Le sexe de la femme n'est ni tabou ni honteux.

Il faut que les nouvelles générations apprennent enfin comment est fait un sexe

féminin, et en particulier sachent situer et comprendre la conformation de l'organe qui est la source primaire du plaisir sexuel chez la femme, exactement comme l'est le pénis chez l'homme. C'est une condition sine qua non d'égalité de traitement des deux sexes dans l'enseignement et, au-delà des aspects pratiques, cela a aussi des répercussions symboliques. Penser que le vagin est l'homologue du pénis, et non le clitoris, c'est se tromper au point de croire que les femmes sont dépourvues d'un organe de plaisir.

La reconnaissance du clitoris permet donc de sortir de ce schéma sexuel dans lequel les femmes sont en situation de passivité ou de simple réactivité. Mettre

sur un pied d'égalité les sexualités masculines et féminines, c'est lancer les bases d'une sexualité dans laquelle les deux partenaires, dans le cadre d'une relation hétérosexuelle, sont aussi importants l'un que l'autre et ont chacun leur mot à dire et où les femmes ne sont pas systématiquement reléguées à un rôle d'objet mais bien actrices de leur sexualité.

Parler du clitoris et de plaisir féminin s'inscrit aussi dans une lutte contre la culture du viol. En effet, en ne parlant que du plaisir masculin et en faisant du plaisir féminin un tabou ou en le réduisant à un fonctionnement cérébral, on alimente la représentation d'un plaisir masculin prédominant, évident, par rapport à celui des femmes qui serait secondaire, subsidiaire, quasi inexistant.



LA RECONNAISSANCE DU CLITORIS PERMET DE SORTIR DE CE SCHÉMA SEXUEL DANS LEQUEL LES FEMMES SONT EN SITUATION DE PASSIVITÉ

Savoir que l'humanité tout entière est dotée d'un organe semblable, composé de tissus érectiles qui fonctionnent de la même façon, aide aussi à sortir d'une bicatégorisation de l'humanité qui ne correspond pas à la réalité biologique et donne l'illusion qu'hommes et femmes sont radicalement différents.

Transformer les imaginaires

Reconnaître le clitoris comme un organe de plaisir à part entière, c'est aussi mesurer la portée des mutilations sexuelles dans la volonté de détruire le désir féminin. L'excision est encore très largement pratiquée dans le monde : l'OMS estime à 180 000 le nombre de personnes risquant l'excision chaque année au sein de l'Union européenne ; l'INED décomptait 53 000 personnes excisées résidant en France en 2004.

Nous devons lutter, encore aujourd'hui, pour faire tomber un des bastions du patriarcat : celui de la non-reconnaissance du clitoris comme un organe du plaisir féminin, au même titre que le pénis est un organe du plaisir masculin.

C'est pourquoi nous alertons la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Marlène Schiappa, et le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, sur ce sujet.

Nous leur demandons s'il est acceptable, au XXI^e siècle, dans un gouvernement qui a fait de l'égalité femmes-hom-

mes une grande cause nationale, que les élèves de France soient privés d'une éducation à la sexualité où clitoris et pénis sont enseignés à égalité, faisant des femmes et des hommes des êtres égaux en tout point.

Parce que nous sommes convaincus que ça n'est que par l'éducation que nous parviendrons à changer les mentalités et à transformer les imaginaires, nous demandons officiellement de mentionner explicitement le clitoris dans les programmes de SVT, ainsi qu'une formation solide des enseignants pour une éducation à la sexualité sans tabou ni censure. ■

Premiers signataires : Angèle

(chanteuse); **Mouloud Achour** (animateur télé); **Lisa Azuelos** (réalisatrice); **Pénélope Bagieu** (auteure); **Jean-Marc Barr** (comédien); **Daphné Bürki** (animatrice télé); **Ghada Hatem** (médecin-chef de la Maison des femmes de Saint-Denis); **Axelle Jah Njiké** (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles et mariages forcés [Gams]); **Karine Le Marchand** (animatrice télé); **Lio** (chanteuse); **Clara Luciani** (chanteuse); **Danielle Mérian** (avocate); **Guillaume Maurice** (humoriste)... Retrouvez la liste complète sur Lemonde.fr

Kimberlé Crenshaw

« La lutte contre le racisme doit inclure le combat contre le sexisme »

En 1989, la juriste afro-américaine inventait le concept d'« intersectionnalité », qui désigne le cumul de plusieurs discriminations. Cette notion, qui irrigue les travaux sur la domination, est combattue par les défenseurs de l'universalisme

ENTRETIEN

Elle est la première à avoir employé le terme d'« intersectionnalité ». Dans un article universitaire publié en 1989, la juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw inventait ce mot pour évoquer le sort des femmes noires, victimes de discriminations à la fois raciales et sexistes. Depuis cette date, l'intersectionnalité est devenue, dans le champ des sciences sociales, une notion majeure pour tous ceux qui cherchent à analyser les dynamiques de domination.

En France, ce concept, qui s'est imposé il y a une dizaine d'années, est critiqué par les défenseurs de l'uni-

versalisme républicain, qui estiment que cette logique encourage les revendications identitaires. Entretien avec Kimberlé Crenshaw, qui enseigne le droit à l'université de Los Angeles (UCLA, Californie) et à l'université de Columbia.

Comment en êtes-vous venue à élaborer le concept d'intersectionnalité ?

Je suis partie de l'histoire d'Emma DeGraffenreid. En 1976, cette femme noire a attaqué General Motors en justice pour discrimination raciste et sexiste. L'entreprise avait mis en place une division du travail basée sur une ségrégation par la race et le sexe : les emplois de bureau – de se-

crétaires, par exemple – étaient implicitement réservés aux femmes blanches, alors que les tâches les plus physiques étaient destinées aux hommes noirs. Lors du procès, Emma DeGraffenreid a déclaré aux juges : « Si vous regardez uniquement ce que vivent les femmes blanches ou les hommes noirs, vous ne verrez pas ma souffrance. »

Emma DeGraffenreid a malheureusement été déboutée au motif qu'elle ne pouvait pas plaider à la fois la discrimination raciale et sexiste : la loi ne prévoyait pas le cas des femmes noires, qui subissent plusieurs formes d'oppression. Le problème de ces femmes n'avait pas

de nom et, sans nom, on ne pouvait pas le résoudre. Beaucoup de gens sont au croisement de multiples dynamiques sociales : la race, le sexe, mais aussi l'hétérosexisme, la transphobie ou la xénophobie. Aujourd'hui, si Emma DeGraffenreid se présentait devant des juges, je pense que la dimension intersectionnelle de son cas serait reconnue.

Y a-t-il une part de votre histoire personnelle derrière l'élaboration du concept ?

Mes parents étaient professeurs, et j'ai grandi dans un quartier blanc. Très tôt, j'ai vu comment la race agissait dans nos vies. En maternelle, nous jouions à un jeu qui consistait à

incarner des personnages à tour de rôle, le plus convoité étant celui de princesse. Malgré tous mes efforts, mon tour n'est jamais venu. J'ai compris, sans que je puisse parfaitement

“

BEAUCOUP DE GENS SONT AU CROISEMENT DE MULTIPLES DYNAMIQUES SOCIALES: LA RACE, LE SEXE, MAIS AUSSI L'HÉTÉROSEXISME, LA TRANSPHOBIE OU LA XÉNOPHOBIE

me le formuler, que je ne serai jamais Blanche-Neige ou Cendrillon. Beaucoup de fillettes noires qui vivent dans des sociétés où la beauté est associée à une image qui ne leur ressemble pas partagent cette intuition.

Vous affirmez que les femmes noires, aux Etats-Unis, doivent faire face à une oppression

sexiste au sein de leur communauté. Que voulez-vous dire?

Prenons le cas du chanteur noir R. Kelly. Depuis vingt ans, les accusations s'accumulent contre ce prédateur sexuel qui a ruiné la vie de dizaines de filles noires, parfois mineures. Ce qui l'a protégé en partie, chez les Afro-Américains, ce sont les arguments du type: «*Il est innocent! C'est une conspiration raciste comme il y en a eu tant contre les hommes noirs.*» C'est ce que j'appelle la bible du «sauvons notre frère», un appel à la solidarité envers les hommes qui se retournent contre les victimes. La lutte contre le racisme doit inclure le combat contre le sexisme, y compris, bien sûr, quand les violences sont commises dans la communauté.

Vous expliquez qu'aux Etats-Unis les femmes noires sont souvent victimes de violences policières. Pourquoi ces histoires sont-elles si peu connues?

Au cours de l'histoire, les images de meurtres et de lynchages d'hommes noirs ont façonné l'image que nous nous faisons de la violence raciste: dans la société américaine postcoloniale et postesclavagiste, les hommes noirs, dont il faut contrôler et contenir la masculinité, apparaissent comme les seules cibles des brutalités racistes. Pourtant, nombreuses sont les femmes qui ont,

elles aussi, subi cette barbarie: certaines ont été lynchées enceintes, d'autres ont été victimes de viols collectifs sans que personne n'ait jamais été sanctionné.

Prenez le cas Rosa Parks: dans l'iconographie, elle est souvent représentée assise dans un bus, refusant de céder sa place à un Blanc, alors qu'elle a d'abord milité pour les droits des femmes victimes de viol. Aujourd'hui, rares sont ceux qui connaissent les noms de Tanisha Anderson, Michelle Cusseaux ou India Kager, qui font partie des dizaines de femmes victimes de violences policières. Certaines ont été tuées dans leur salon devant leurs enfants, d'autres en faisant leurs courses et d'autres au volant de leur voiture. Le mouvement #Sayhername («dites son nom»), qui tente de sortir ces histoires de l'oubli, est une réponse à cette invisibilisation.

En France, ceux qui critiquent le concept d'intersectionnalité estiment qu'il représente une menace pour l'universalisme républicain. Qu'en pensez-vous?

Ces controverses existaient déjà au moment de l'affaire Emma DeGraffenreid. A l'époque, les juges avaient estimé que la reconnaissance des multiples discriminations subies par les femmes noires ouvrirait la boîte de Pandore des revendications sans

fin: ils y voyaient un risque d'effondrement de la société occidentale. Cette critique émane le plus souvent des hommes blancs: elle constitue en réalité une revendication identitaire qui ne dit pas son nom. Pour maintenir un universalisme de façade, le prix à payer est élevé: c'est le silence des personnes victimes de multiples formes de vulnérabilité. Si l'on veut lutter contre les discriminations et les exclusions, il faut au contraire nommer et interroger les privilèges.

On a peu entendu les femmes noires pendant le mouvement #metoo... Comment l'expliquez-vous?

Pourtant, les activistes noires sont bien présentes sur le terrain, mais elles ne bénéficient pas des projecteurs médiatiques. L'ironie, c'est que c'est une femme noire, Tarana Burke, qui a lancé, il y a dix ans, le mouvement Me Too pour dénoncer les violences sexuelles à l'égard des filles noires; mais ce n'est pas l'expérience de la vulnérabilité vécue par les femmes de couleur, les femmes pauvres ou les ouvrières migrantes qui a été mise en avant dans les médias. Cela pose une question: si vous abusez de femmes qui ne sont ni blanches ni célèbres, subirez-vous les mêmes conséquences qu'Harvey Weinstein? ■

PROPOS RECUEILLIS PAR COUMBA KANE

Marylin Maeso Le paradoxe de l'intersectionnalité

La philosophe s'interroge sur les limites de ce concept, qui désigne les discriminations multiples subies par une seule personne. Elles peuvent, certes, s'additionner, mais doit-on pour autant refuser de hiérarchiser les combats?

La réception pour le moins houleuse qu'a connue l'intersectionnalité en France témoigne à la fois du flou que ce mot a cristallisé – Kimberlé Crenshaw admettait elle-même, en 2009, au détour d'un entretien, ne pas toujours se reconnaître dans les emplois qui en sont faits – et des difficultés qu'il n'a cessé de soulever. On aurait tort pour autant d'attribuer les polémiques qui l'entourent à de simples abus de langage ou à des confusions terminologiques.

Ce serait oublier que le concept d'intersectionnalité a d'emblée été forgé dans une perspective pratique, afin de permet-

tre aux victimes d'un faisceau convergent d'oppressions de pouvoir le faire reconnaître afin de le combattre plus efficacement. Parce qu'il est un outil théorique

répondant à un besoin précis, il porte en lui-même les tensions inhérentes à la confrontation entre le projet émancipateur qu'il charrie et les nécessités du réel.

Universalisme de façade

On fait souvent une lecture caricaturale car unilatérale des réticences rencontrées par le prisme intersectionnel au sein d'une partie du monde intellectuel français. Elles seraient, à en croire

Kimberlé Crenshaw elle-même, le symptôme des convulsions de l'universalisme de façade des dominants, provoqués par la mise en cause de leurs privilèges au contact des revendications des personnes multidiscriminées. Cette interprétation consistant à simplement retourner l'accusation de repli identitaire

contre ceux qui l'émettent se heurte à au moins deux objections de taille.

La première, c'est l'écueil essentialiste auquel elle n'échappe pas. Décréter que la crainte de l'assignation identitaire est elle-même, fondamentalement, l'expression de velléités identitaires refusant de

se penser comme telles (celles des hommes blancs hétérosexuels, pour l'essentiel), c'est s'enfermer dans une logique dogmatique (car infalsifiable) où le détracteur sera systématiquement soupçonné, s'il est blanc, d'être un privilégié sur la défensive, ou s'il est « racisé », d'être un asservi volontaire ou un vendu.

Balayer de manière aussi expéditive l'objection universaliste, c'est en outre occulter l'expérience de ceux qui doivent lutter simultanément sur le double front des discriminations qu'ils subissent et de la banalisation, chez certains militants, du recours à des termes infamants tels que « nègre de maison » ou « collabour » pour désigner une personne non blanche tenant un discours jugé divergent. En identifiant une idée à une couleur de peau, on néglige l'intérêt des réserves émises vis-à-vis de la théorie intersectionnelle par des auteurs tels que le philosophe Souleymane Bachir Diagne, pour qui le monde ne peut être réduit à une « juxtaposition d'identités » (*En quête d'Afrique(s): Universalisme et pensée décoloniale*, avec Jean-Loup Amelle, Albin Michel, 2018) ou la journaliste Tania de Montaigne, auteure d'un essai au titre évocateur : *L'Assignment : les Noirs n'existent pas* (Grasset, 2018).

Mais au-delà du danger de la fragmentation, c'est le présupposé même de

ON NE PEUT ETRE EGALEMENT ET SIMULTANÉMENT ATTENTIF A TOUT

l'intersectionnalité qu'il s'agit d'interroger, à savoir l'idée que, si les discriminations s'additionnent, on peut (et on doit) fusionner les engagements sans les hiérarchiser. A ce sujet, il faut écouter Houria Bouteldja, cofondatrice du parti des Indigènes de la République, qui reproche au prisme intersectionnel de reposer sur une vision hors sol et donc politiquement inapplicable, où toutes les luttes doivent être menées de front. Cette objection a le mérite de questionner les limites de la promesse intersectionnelle, en avançant qu'en contexte militant on ne peut être également et simultanément attentif à tout, qu'il faut savoir faire des compromis – en d'autres termes, des choix. Il y aurait donc dans la mouvance intersectionnelle aussi une hiérarchisation, d'autant plus insidieuse qu'elle ne s'assume pas comme telle.

L'accusation de « *white feminism* » (également traduite par le slogan « le féminisme sans l'intersectionnalité, c'est du suprémacisme blanc ») sert souvent à écarter commodément des questionnements légitimes qui peuvent naître concernant les priorités de telle ou telle association se revendiquant de l'intersection-

nalité. On pourrait par exemple se demander pourquoi l'association féministe intersectionnelle Lallab, qui s'engage abondamment contre les discriminations et les oppressions touchant les femmes voilées en France, est loin de donner une telle visibilité aux critiques des discours misogynes entourant le voile ou de déconstruire avec autant d'obstination l'imaginaire sexiste sous-jacent à la notion de « modest fashion » et à l'injonction à la pudeur qui touche spécifiquement les femmes. Comment expliquer cette différence de traitement autrement que par une primauté donnée tacitement aux exigences de l'antiracisme sur celles du féminisme ?

Tel est, à mon sens, le paradoxe de l'ambition portée par l'intersectionnalité. Celui d'une approche qui, en recherchant l'exhaustivité par une lecture concentrique, en vient à oublier que tout point de vue est situé, c'est-à-dire limité, et que le souci théorique de croiser les discriminations se paie parfois par une plus grande sélectivité stratégique dans le choix des luttes concrètes menées sur le terrain. ■

Marylin Maeso est essayiste et professeure de philosophie dans le secondaire. Elle a publié « *Les Conspirateurs du silence* » (éditions de l'Observatoire, 2018)

“

La journaliste Astrid de Villaines a enquêté dans « la France des violences faites aux femmes ». Elle fait partout le même constat : « Collégiennes, étudiantes, ouvrières, agricultrices, employées, cadres ou chefs d'entreprise, toutes ont vécu une discrimination, des violences sexistes ou sexuelles. J'ai été submergée. C'est trop souvent. C'est trop violent. Il s'agit d'un système. » Elle publie « Harcelées » (Plon), dont nous publions les bonnes feuilles



HARCELÉES
d'Astrid de Villaines
Plon, 226 pages, 17 €

“ Plongée dans la France du sexisme ”

G

énéralement, c'est au collège ou au lycée que les jeunes filles sont confrontées pour la première fois de leur vie à de l'outrage sexiste. C'est à ce moment-là, dans les cours d'école et les couloirs des établissements, que les premiers regards insistants, les moqueries liées au physique ou les gestes déplacés apparaissent. « Dès le collège, les garçons nous regardaient en mimant des gestes de fellation. C'était dégueulasse, mais on ne pouvait rien dire », se souvient Primerose, 25 ans, qui travaille dans la communication à Paris. Elles prennent alors conscience de leur genre et que leurs attributs sexuels peuvent se transformer en handicap.

Manon Carbonnel, 28 ans, et Naïma, ingénieure francilienne de 30 ans, racontent la même histoire, à Rennes ou à Stains. « J'avais très peu de poitrine et je ne mettais pas de soutien-gorge au lycée », confie la première. « Les filles de ma classe trouvaient ça crade », précise-t-elle. Un élément qui n'a rien à voir avec l'histoire qu'elle va raconter mais qui démontre le manque de sororité qui l'a marquée à jamais. « Un jour, j'étais en débar-

deur dans la rue quand je me baisse pour faire mon lacet, place de la gare à Rennes. Un homme passe et m'attrape le sein. Ma mère est venue pour l'engueuler, mais ce n'est que lorsque mon beau-

**ET PERÇU JUSQU'À
PEU COMME
FAISANT
ENTIEREMENT
PARTIE DE LEUR
QUOTIDIEN**

père est intervenu qu'il s'est excusé. Pas auprès de moi, comme si je ne méritais pas d'excuses, mais auprès de lui. »

Naïma, elle, a de la poitrine dès la sixième. « Je sentais des rires, des moqueries. Certains se rapprochaient de moi

pour essayer de toucher, de mettre les mains. J'ai compris alors, dans le regard des garçons, que ça allait être la galère. » Puis, les mains aux fesses, régulières, dans le métro, des frotteurs « extrêmement courants » et, deux fois, des hommes qui se masturbent face à elle. La voix de cette ingénieure tremble quand elle en parle. Elle se souvient parfaitement des dates. « La première fois à 16 ans, la seconde à 20 ans. J'étais paralysée, je n'osais rien dire. Je n'ai pas crié, j'ai juste changé de place. Après coup, je me suis dit que j'aurais dû crier, mais rien ne sortait de ma bouche. J'avais l'impression d'être un objet sexuel. »

L'expression revient quasiment chaque fois dans la bouche de celles que nous avons interviewées. C'est bien leur déconsidération qui est en jeu dans ces atteintes sexistes ou sexuelles. Le sentiment de ne pas être leur égale, d'être rabais-

sée au rang d'objet. « Je veux juste marcher et qu'on me foute la paix, répond Alma, 27 ans, comédienne à Paris. Non, ça ne me fait pas plaisir qu'on me parle comme ça. Parfois j'aimerais être invisible pour qu'on arrête de me regarder. Ils le font outrageusement. »

« Les mecs croient que tu leur appartiens, c'est pour ça qu'ils osent venir te voir. Quand je dis que j'ai déjà un mec, ils osent répondre : "T'inquiète, baby, je suis pas jaloux." Mais c'est pas la question ! Je ne suis pas un bout de viande. On a un espace vital, une sphère privée, ils n'ont pas à s'y introduire. Je trouve inadmissible qu'ils pensent avoir le droit d'être aussi insistants », abonde Primerose. Pauline Renoir partage le même sentiment : « Ma grand-mère ne comprend pas qu'on n'aime pas être sifflées, mais je lui réponds : "Je n'ai pas envie qu'on me siffle, je ne suis pas un chien !" » En plus de la dévalorisation et de l'inégalité de fait que les situations de harcèlement de rue instaurent, c'est un sentiment de peur qui s'ajoute. « C'est un rapport de force, c'est de la domination. Ils montrent que tu es objectifiée, donc on a peur. C'est une façon de dire : "Oublie pas que je peux te violer", résume Alma avant de déplorer

**TOUTES ONT
GRANDI AVEC
CE SENTIMENT DE
PEUR INTÉRIORISÉ**

cette intériorisation dès le plus jeune âge : *On est éduquées dans la peur de marcher le soir dans la rue pour rentrer chez soi.* »

« OBLIGÉE DE BAISSER LA TÊTE. »

C'est à travers le regard des hommes dans la rue, très tôt, que Laurianne Deniaud a compris qu'elle était une femme. « *Des sifflements, des regards insistants : ce moment où l'on se sent obligée de baisser la tête et d'accélérer le pas, se remémore l'ancienne présidente du Mouvement des jeunes socialistes, aujourd'hui première adjointe au maire de Saint-Nazaire. J'avais conscience que ce n'était pas normal. J'en avais parlé à ma mère qui me comprenait mais me demandait aussi de me protéger.* » Toutes ont grandi ou grandissent encore avec ce sentiment de peur intériorisé et perçu jusqu'à peu comme faisant entièrement partie de leur quotidien.

(...)

C'est la porte d'entrée des violences sexuelles. Le sexisme est souvent perçu comme de « *l'humour* » chez ceux qui le pratiquent ou le tolèrent. Il rabaisse les femmes, instaure un rapport d'inégalité entre hommes et femmes, et les façons de le combattre sont extrêmement difficiles, tant elles font passer celles qui s'en plaignent pour des « *rabat-joie* », des « *professionnelles de la victimisation* » ou tout simplement des « *mal-baisées* ». Il est pourtant puni d'un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende maximum, si l'injure est prononcée en public, et 750 euros d'amende maximum si elle est d'ordre privé. Mais, comme on le verra tout au long de cette enquête, le décalage entre ce que dit la loi et ce qui se passe dans la réalité est abyssal.

La première confrontation au sexisme passe en général par un regard. Cela ne semble pas grand-chose, mais les femmes connaissent très bien la différence entre un regard séducteur, une ouverture vers un rapport de séduction souhaité et accepté, et le reste. Le reste, ce sont ces regards qui vous mettent tellement mal à l'aise qu'ils arrivent à vous déstabiliser, même si vous êtes « *une femme de pouvoir* » ou une « *femme de caractère* », qualificatifs qu'on accole rarement aux hommes, et qui permettent à certains, voire certaines, de décrédibiliser la parole de celles qui ne veulent plus les subir. Quand je suis arrivée à l'Assemblée nationale, en 2011, un photographe historique du Palais-Bourbon me prenait en photo. Plusieurs fois par conférence de presse. Au lieu de photographier l'objet de son travail – les politiques –, il pointait vers moi son objectif, sans arrêt. Il venait ensuite me montrer ses clichés. Ce n'était que ma poitrine. J'ai donc arrêté de porter des tee-shirts qui dévoilaient trop mon cou. Mais, même en col roulé, il recommençait. Sans cesse. Cela a duré un an, sans que j'en parle à personne, tant un comportement pareil aurait été vu comme « *une blague potache* » ou un « *non-événement* ». « *Mais de quoi se plaint-elle ?* » m'aurait-on alors

répondu, sans que je puisse vraiment justifier ce malaise.

Je ne considérais alors ces agissements ni comme du sexisme, ni comme du harcèlement, ni comme aucune autre forme de violence sexiste ou sexuelle. Un jour, armée de plus d'expérience et plus affirmée dans ce milieu impressionnant, j'ai réagi vivement en conférence de presse : « *T'arrêtes maintenant !* » J'avais déstabilisé l'ordre bien établi des couleurs feutrées de l'Assemblée nationale. Tout le monde me regardait, même des journalistes femmes, comme si j'étais la dernière des folles. Personne ne s'est intéressé à ce qui pouvait bien m'arriver. Au contraire, on réclamait le silence pour mieux entendre le député centriste qui commentait l'actualité.

Quand ce photographe a quitté son poste, après m'avoir envoyé par mail certains de ses clichés, il m'a apporté une rose, pour s'excuser. Je ne sais pas s'il a compris que son comportement était déplacé, mais ce geste m'a touchée à l'époque. J'ai tout de même, quand il eut le dos tourné, de rage, jeté la rose à la poubelle, ultime humiliation pour bien vous faire comprendre que vous êtes une femme et que vous aimez les fleurs. Il avait oublié les épines.

(...)

Ce syndrome de l'imposteuse qui consiste à se délégitimer en permanence, à ne pas oser prendre le pouvoir, le poste, la place, même quand ils leur sont offerts, est vécu par une grande majorité de femmes. Les réflexions sexistes développées plus tôt n'aident évidemment pas à leur donner confiance en elles. Mais ce syndrome est très difficile à combattre, tant on leur a inculqué, depuis le plus jeune âge, qu'il faut être discrète, penser aux autres, ne pas faire trop de bruit, être bien sage et bien mignonne. Les contes de fées et autres Walt Disney ont sûrement aussi leur part, comme le décrit Typhaine D., dans son spectacle *Contes à rebours : « Les princesses attendent toujours leur prince charmant. Ce qui est véhiculé à travers ces contes, c'est qu'elles ne peuvent pas s'en sortir sans lui. C'est lui et seulement lui qui viendra les sauver. »*

SENTIMENT D'ILLÉGITIMITÉ

Pourquoi les femmes n'arrivent-elles pas à se mettre en avant ? En quoi leur éducation de filles les a-t-elle entravées au point qu'elles ne se sentent pas légitimes, même quand elles sont les meilleures dans un domaine ? Comment lutter contre ces réflexes bien ancrés et comment font celles qui s'en sont libérées ? Le sentiment d'illégitimité est ressenti par de nombreuses femmes que nous avons pu interviewer. Iris Brey a réalisé le documentaire *Sex and the Series* en 2017. Elle a également publié un livre, sur le même thème, en 2018 [éd. de l'Olivier]. Pour autant, elle ne se sent pas légitime. En 2018, elle est membre du jury de la Caméra d'or au Festival de Cannes.

Malgré cette reconnaissance, elle doute encore d'elle-même. Quand elle aperçoit sous son nom la mention « auteure et réalisatrice », elle a du mal à y croire. « *Je me suis dit : « Ce n'est pas vrai, on ne va pas te croire, on va penser que tu es une imposture. J'avais honte qu'on dise ça sur le tapis rouge »,* admet la jeune femme, consciente, comme d'autres, des difficultés à lutter contre ce sentiment qui n'est dû qu'à son genre. Même réflexe pour la chercheuse en sciences politiques Fatima Khemilat. « *Quand une université prestigieuse m'invite à un colloque, mon premier sentiment est de me dire : « Non, je ne vais pas y aller, ce n'est pas ma place, on va se moquer de moi... »* » Cette remise en cause permanente et sans raison est partagée dans de très nombreux milieux professionnels.

(...)

Ce sentiment d'illégitimité explique aussi le peu de femmes présentes sur les plateaux de radio ou de télévision, encore composés à 60 % d'hommes. Le chiffre monte à 70 % aux heures de grande écoute – ou de la préparation du dîner – entre 18 heures et 20 heures. Les responsables chargés d'inviter des expertes en plateau en ont trop l'habitude. « *Non merci, je dois m'occuper de ma fille* », ou encore : « *Non, demandez plutôt à mon directeur de thèse* », ou enfin « *Je ne suis pas la plus légitime pour parler de ce sujet* », quand elles sont justement appelées sur la thématique de leur travail. Sans parler de toutes celles qui ne répondent pas, de peur d'y aller. Des précautions bien moins présentes chez les hommes qui ne se posent, pour la plupart d'entre

eux, pas toutes ces questions.

Si les femmes dont le métier ou l'expertise sont reconnus par tous éprouvent encore ce malaise d'assumer leur rôle, on peut imaginer combien il est difficile pour elles de sortir de leur statut pour en obtenir un autre. Cette autocensure se retrouve dans tous les domaines, aussi bien en politique que dans le monde de l'entreprise. (...) Chez Arcelor-Mittal, l'ingénieure Pascale Bellamy observe le même comportement depuis près de trente ans : « *Quand il y a un poste libre, les hommes ne se posent pas la question de savoir s'ils sont compétents ou non. Ils foncent et, au pire, ils s'adapteront. Chaque fois, les femmes me disaient : « Je n'y arriverai pas, je ne suis pas sûre d'être compétente. »* » Une observation partagée par la consultante spécialiste des ressources humaines Marie Bournazel : « *Les femmes ne postulent pas aux postes si elles ne sont pas 100 % compétentes. Elles vont également moins demander de promotions.* » Une autocensure qui se retrouve aussi au moment de négocier un salaire. Marina, ouvrière à la chaîne dans une usine agroalimentaire de la région d'Angers, se souvient parfaitement de ses difficultés à chaque entretien annuel : « *Je n'arrivais pas à demander. Je n'osais pas, quand mes collègues masculins, eux, étaient augmentés chaque année. Un jour, l'un d'eux m'a engueulée, il m'a dit : « Pourquoi tu n'as pas demandé ? » J'ai eu un déclic, j'ai demandé à voir mon chef, qui m'a dit qu'il n'était pas décisionnaire. Quand j'ai dit que je voulais voir directement son supérieur, il m'a accordé mon augmentation. J'étais très fière de moi* », sourit la quinquagénaire.

La plupart des managers ou responsables à qui nous avons parlé confirment ce comportement moins conquérant que ceux des hommes. Certains dirigeants, ou dirigeantes dans de nombreux cas, vont donc tout faire pour convaincre les femmes de postuler à des postes à plus grande responsabilité. Quand elle est arrivée au ministère de la justice en 2012, Christiane Taubira a constaté l'inégale répartition au sein des postes les plus élevés. « *Au sommet de la pyramide de la justice, il n'y avait que 10 % de hautes magistrates. Quand je suis partie, on est passé à 40 %* », se félicite l'ex-garde des sceaux. Pour arriver à ce nombre, elle a déployé de grands efforts de conviction. « *J'ai toujours proposé des personnes irréfutables, mais j'ai dû aller les chercher, en m'obstinant* », se remémore-t-elle. « *Il m'est arrivé plusieurs fois de reculer le délai limite de dépôt de candidature, avec mon directeur de cabinet qui disait : « Ce n'est pas possible, ça ne s'est jamais fait. » J'ai dit : « Eh bien, on va commencer. Et elles ont pris les postes »* », se félicite-t-elle.

C'est exactement le même procédé que la chef d'entreprise Catherine Touvrey a utilisé au sein de l'entreprise Harmonie mutuelle qu'elle dirige depuis 2016. Elle a réussi à féminiser des postes à responsabilités qui n'avaient jamais été occupés que par des hommes. Quand elle a ouvert les candidatures, aucune femme ne s'est spontanément présentée. Elle est donc allée les chercher, avec sa responsable des ressources humaines. Elles ont repéré les talents et sont allées les voir, une par une : « *Tu dois réfléchir à ça, mets-toi en mouvement, tu es tout à fait en capacité d'occuper ce poste* », leur ont-elles dit. Les salariées, surprises, ont d'abord refusé. Mais, lors d'une nomination suivante, certaines y sont allées. « *On les met sur la trajectoire, on leur fait naître une légitimité. Souvent, ça marche au deuxième coup* », observe M^{me} Touvrey. Encore faut-il que les dirigeants ou dirigeantes aient cette patience et cette volonté. « *Certaines refusent aussi parce qu'elles savent que ce qui les attend va être très dur, un environnement masculin où elles ne seront pas acceptées* », ajoute M^{me} Taubira. ■